

BRUXELLES

Drève de Lorraine : les hêtres ne sont pas sortis du bois

ENVIRONNEMENT La rénovation du site achevée dans les 10 à 15 ans ?

► Etudes et autres expertises ont coûté près de 600.000 euros en dix ans.

► Le député CDH André Du Bus s'interroge sur le bien fondé de ces dépenses.

Interpellée cette semaine au parlement par le député André Du Bus, la ministre des Travaux a fait le point sur l'épineux dossier des hêtres pourpres qui jalonnent la Drève de Lor-

raine, à Uccle. Une hêtraie à la peine depuis 2002, date d'une première convention de recherche avec l'ILB. Deux autres études ont suivi dont la dernière a pris fin en mars dernier qui intègre l'ensemble des résultats gagnés depuis 2002. Tant pour la qualification que pour la quantification du dépérissement des hêtres de la Drève, a indiqué Brigitte Grouwels (CD&V). Dont coût 505.000 euros hors TVA auxquels se rajoutent 100.000 euros pour les expertises menées par Arboriconseil.

Qu'en ressort-il ? Il apparaît que l'artère comptait près de 900

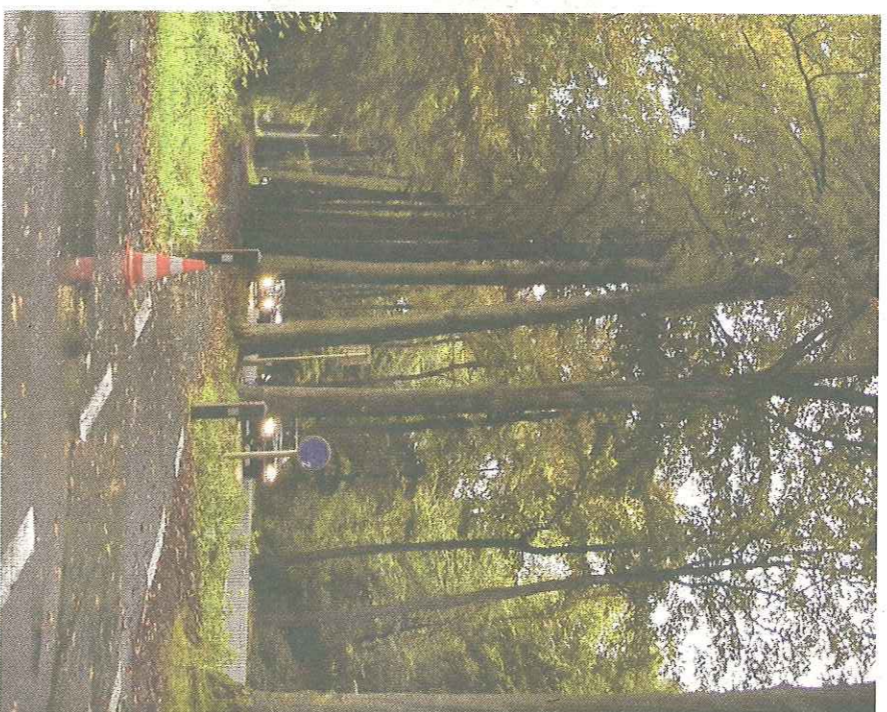
arbres dans les années 50. Contre 150 de moins en 2001. C'est que les jeunes plants utilisés pour combler les vides « ne pouvaient se développer correctement par manque de lumière ».

De plus, a souligné le ministre, de nombreux abattages ont encore dû être réalisés pour raisons sécuritaires.

Du coup, le bilan s'est encore fortement détérioré puisqu'il ne restait plus, en 2012, que 527 feuillus. Soit 43 % du total original. En cause notamment, ce qui a pu être démontré par une expertise réalisée par Arboriconseil, la présence importante de quatre champignons qui se nourrissent du bois de leur hôte.

Autre difficulté mise en avant, l'obligation émanant de la Commission royale des monuments

La Drève de Lorraine comptait 900 hêtres en 1950 contre 750 en 2001 et 527 aujourd'hui



Parmi les les écueils empêchant les jeunes plants de pousser, le manque de lumière. © J.D. (ST)

et sites, pour des raisons tant historiques que paysagères, de replanter la même espèce, soit le « Fagus sylvatica arthropurpurea » de son doux nom latin.

De son côté, l'administration de Bruxelles Environnement soulhaine que les arbres restent originaires de la forêt de Soignes, a encore précisé Brigitte Grouwels. Ce qui entraîne un allongement certain du délai sachant qu'il faut deux ans pour obtenir les graines nécessaires auxquelles se rajoutent huit années pour produire les plants. Et en-

core trois ans pour le chantier en lui-même (dessouchage et terrassement), tranchées et autres sig- gnalisation). Et la ministre de conclure en annonçant « que la rénovation de la drève sera réalisée dans un délai de 10 à 15 ans ».

Pour un montant estimé à 3.350.000 euros.

Enfin théoriquement puisque, dans sa réponse parlementaire,

l'élue précise au passage que l'administration a pris contact avec une pépinière qui cultivera les arbres « en acceptant le risque éventuellement abandonné ».

Bref, les hêtres pourpres n'ont plus qu'à toucher du bois pour espérer un jour sortir de l'ornière. ■

PATRICE LEPRINCE

Du Bus : « On nage en absurdie »

ENTRETIEN Le député centriste André Du Bus répond à nos questions.

Comment avez-vous eu vent de ce dossier ?

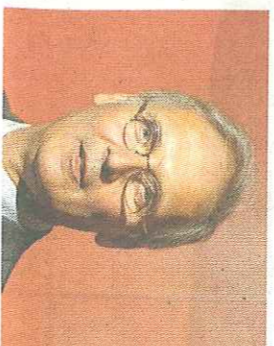
On m'a signalé que plusieurs études avaient été menées sur la hêtraie pourpre et ce depuis des années. J'ai jugé qu'il serait intéressant d'en connaître les résultats, raison pour laquelle j'ai interpellé le ministre.

Dont la réponse vous a surpris ?

J'ai été très surpris en effet en apprenant la hauteur des montants engagés en dix ans pour des frais d'études alors que rien n'a bougé mais, surtout, que les directives étaient finalement disponibles depuis longtemps.

Comment ça ?

La Commission royale des monuments et sites, et ce n'est pas illogique, impose l'espèce à planter et, de son côté, l'administration a défini la provenance des graines. Et je ne parle même pas des gestionnaires de la forêt qui ont l'habitude de gérer l'aspect phytosanitaire des



André Du Bus. © BELGA

Nous avions donc là tous les experts nécessaires susceptibles de livrer les bons paramètres. C'est bien pourquoi j'en ai demandé pourquoi il a fallu investir 600.000 euros en frais d'études.

Vous tiquez également sur l'abandon possible du projet de rénovation en cours de route.

On nage en absurdie. On fait des études et on annonce la rénovation assortie d'une clause d'abandon possible dans les huit ans sans en préciser la raison. Est-ce la porte ouverte à de nouvelles études ? C'est en tout cas très surprenant. ■

Propos recueillis par P.Le.

LA BOX EST ARRIVÉE!

TV NET TEL WI-FI